

Attentats du 13 novembre 2015 : les juges antiterroristes ont terminé leurs investigations

JUSTICE - Les juges antiterroristes ont...

lundi 21 octobre 2019, par [Thémis](#)



JUSTICE - Les juges antiterroristes ont clôturé ce lundi les instructions des attentats du 13 novembre, survenus à Paris et à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis). Le parquet dispose à présent d'un délai d'un mois pour faire connaître ses réquisitions.

21 oct. 2019 11:29 - La rédaction de ICI

Près de quatre ans après les attaques, les juges d'instruction chargés de l'enquête sur les attentats du 13 novembre 2015 qui ont fait 130 morts à Paris et Saint-Denis ont terminé leurs investigations.

Quatre ans après ces attaques qui furent les plus meurtrières de la vague d'attentats djihadistes en France, les magistrats ont annoncé lundi 21 octobre leur intention de clore l'information judiciaire, ouvrant un délai d'un mois pour les observations des parties et pour les réquisitions du parquet national antiterroriste (PNAT), avant une décision finale des juges sur la tenue, pas avant un an, d'un procès.

Au total, quatorze personnes, dont onze en détention provisoire, sont mises en examen dans cette enquête tentaculaire, qui doit déboucher sur un procès à Paris qui ne se tiendra pas avant un an, au mieux. Parmi elles, Salah Abdeslam, seul membre encore en vie des trois commandos jihadistes qui ont perpétré ces attaques, est incarcéré en France, trois ans et demi après avoir été arrêté en Belgique.

Six autres suspects, parfois présumés morts en Syrie ou en Irak comme les frères Clain, sont visés par un mandat d'arrêt.

Le 13 novembre 2015, neuf hommes avaient attaqué en plusieurs points la capitale française et Saint-Denis, aux abords du Stade de France, à des terrasses de restaurants et dans la salle de concerts du Bataclan, faisant 130 morts et plus de 350 blessés.

Procès en 2021

Ce procès, qui devrait donc avoir lieu en 2021, arrivera un an après celui des attentats de Charlie Hebdo, de Montrouge et de l'Hyper Cacher de la porte de Vincennes.

Du 20 avril au 3 juillet 2020, quatorze personnes soupçonnées d'être impliquées dans les attaques djihadistes ayant frappé le journal satirique Charlie Hebdo, une policière de Montrouge et le supermarché Hyper Cacher seront jugées à Paris. Il s'agit du premier procès organisé pour un attentat djihadiste commis en France depuis celui des tueries perpétrées par Mohamed Merah, en 2017.